



Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.11

Numéro de la demande : 2015-1002
Demande : Nouvelles étiquettes ou modifications des étiquettes du produit –
Nouveaux organismes nuisibles
Produit : Fongicide Acapela de DuPont
Numéro d'homologation : 30470
Matière active (m.a.) : Picoxystrobine (PXY)
Numéro de document de l'ARLA : 2535634

Contexte

Le fongicide Acapela de DuPont est un fongicide à large spectre qui se présente sous forme de concentré en suspension contenant la matière active picoxystrobine. Il est actuellement homologué au Canada pour la suppression ou la répression de certaines maladies des feuilles sur le colza, les légumineuses sèches, les céréales, le maïs et le soja.

Objet de la demande

La présente demande vise à élargir l'homologation du fongicide Acapela de DuPont pour la suppression de la tache bâle dans l'orge et le seigle et pour la suppression de la rouille couronnée dans l'avoine à des doses de 0,44 à 0,88 L/ha.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation chimique n'est requise, car les propriétés chimiques du produit n'ont pas été modifiées. Aucune évaluation environnementale ou sanitaire n'est requise, étant donné que le profil d'emploi demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Les renseignements sur la valeur, qui comprennent des justifications scientifiques et les résultats de 12 essais d'efficacité menés au Canada et dans plusieurs pays européens, ont été examinés pour étayer les allégations relatives à l'utilisation. Dans l'ensemble, le fongicide Acapela a permis d'obtenir un degré acceptable de suppression de la tache pâle dans l'orge et le seigle et de la rouille couronnée dans l'avoine. L'efficacité du fongicide Acapela était comparable à celle obtenue par plusieurs produits commerciaux standards contenant du propiconazole, du prothioconazole ou de la pyraclostrobine et du metconazole, dans les mêmes essais en champ, pour la suppression de la tache pâle ou par des produits contenant du tébuconazole pour la

suppression de la rouille couronnée.

La tache pâle et la rouille couronnée sont des maladies communes dans leurs cultures hôtes qui nécessitent des traitements fongicides. Certains fongicides courants sont homologués au Canada comme produits de rotation de remplacement pour les deux maladies. L'homologation de ces deux nouveaux usages donnera aux cultivateurs canadiens une nouvelle matière active afin de lutter contre ces maladies importantes sur l'orge, le seigle ou l'avoine.

Conclusion

Les preuves à l'appui ont confirmé l'utilité du fongicide Acapela de DuPont pour supprimer la tache pâle dans l'orge et le seigle et la rouille couronnée dans l'avoine. Toutes les allégations sont étayées telles quelles.

References

- 2511871 2015, DACO 10-DuPont-40815 Acapela Disease Additions FINAL - Mar 2014, DACO: 10.1, 10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.3,10.2.3.3(D),10.2.4,10.3,10.3.2,10.3.2(A),10.3.2(B), 10.3.3,10.4,10.5,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.5.5,10.6,10.7.1,10.7.2
- 2528846 2015, Rationale to allow field trials from Europe, DACO: 10.6

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.

Canada 